

République Française
Département Loiret
Commune de Saint Lyé la Forêt

Compte rendu de séance

Séance du 3 Juin 2025

L'an 2025 et le 3 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. VAN BELLE Jacques Maire

Présents : M. VAN BELLE Jacques, Maire, Mmes : AMMELOOT Sophie, BEAUDHUY Nicole, GALVAO Estelle, HUOT Isabelle, MM : HUCK Jean-Louis, JOLY Hervé, PEREIRA FONSECA Carlos, PRÉ Jérôme

Excusé(s) : MM : GUERTON Bruno, TRIFFAULT Jean-Paul

Absent(s) ayant donné procuration : M. FINET Dominique à M. VAN BELLE Jacques

Absent(s) : Mme BRILLANT Audrey, M. BARET Philippe, Mme FINET Marine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 22/05/2025

Date d'affichage : 22/05/2025

A été nommé(e) secrétaire : M. JOLY Hervé

1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

ANNULE ET REMPLACE D 2025-15 - D 2025-18

ANNULE ET REMPLACE D 2025-16 - D 2025-19

ANNULE ET REMPLACE D 2025-15

réf : D 2025-18

Vu, le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement de 600 671,46 €

Vu, le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement de - 234 515,97 €

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2024 du budget principal comme suit :

Affectation du résultat de l'exercice 2024 :

- 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 234 515,97 €
- 002 Résultat de fonctionnement reporté : 600 671,46 €

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

ANNULE ET REMPLACE D 2025-16

r  f : D 2025-19

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L. 211-1 et suivants et L. 212-1 et suivants,
Ayant entendu l'expos   de son rapporteur, M. Jacques VAN BELLE, Maire de Saint Ly   la For  t,

**Apr  s en avoir d  lib  r  ,
Le Conseil Municipal**

ADOpte,    l'unanimit  , le budget suppl  mentaire de l'exercice 2025 arr  t   comme suit :

Section de Fonctionnement	Montant
TOTAL DEPENSES SUPPLEMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
011 - Charges �� caract��re g��n��ral	- 8 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimil��s	0,00 €
014 - Att��nuations de produits	0,00 €
023 - Virement �� la section d'investissement	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courantes	0,00 €
66 - Charges financi��res	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	+ 8 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION (Budget primitif + Budget suppl��mentaire)	1 451 988,07 €
TOTAL RECETTES SUPPLEMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
002 - R��sultat de fonctionnement report�� (exc��dant ou d��ficit)	0,00 €
013 - Att��nuations de charges	0,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €
73 - Imp��ts et taxes	0,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €

78 - Reprise sur amortissements	0,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION (Budget primitif + Budget supplémentaire)	1 451 988,07 €

Section d'investissement	Montant
TOTAL DEPENSES SUPPLEMENTAIRES D'INVESTISSEMENT	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
20 - Immobilisation incorporelles	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €
23- Constructions en cours	- 234 515,97 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	234 515,97 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Budget primitif + Budget supplémentaire)	960 018,31 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	- 234 515,97 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	234 515.97 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Budget primitif + Budget supplémentaire)	960 018,31 €

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1 (Mme HUOT Isabelle))

Questions diverses :

Terrain Multisports : M. le Maire informe le Conseil Municipal que le mardi 1 er juillet 2025 à 15 heures, aura lieu l'inauguration du terrain multisports en présence, notamment de Mme BROCAS, préfète du Loiret, de M. GAUDET Président du Conseil Départemental, des représentants du Réseau National du Sport Scolaire. Seront également invités : les enfants des écoles, les élus, les représentants des Sapeurs-Pompiers et Gendarmerie ainsi que toutes les associations.

Fête du 13 juillet 2025 : M. le Maire demande quels sont les conseillers municipaux qui seront présents pour organiser le traditionnel 13 juillet 2025. Il indique que le programme reste inchangé avec repas, retraite aux flambeaux, aubade de l'Echo de la Forêt et feu d'Artifice. Des devis seront demandés, à différents prestataires pour le repas.

Départ d'un employé communal : M. François BERENGER a souhaité ne pas reconduire son contrat de travail le liant à la commune ayant trouvé un autre poste de travail. Devant cette situation, la commission du personnel se réunira le 10 juin 2025 pour étudier le sujet et pallier à son remplacement.

Arrêté du maire sur les bruits du voisinage : M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris un arrêté sur le bruit du voisinage. En effet, il a constaté que les gens ne respectent plus leur voisinage en matière de bruit. Cet arrêté concerne toutes sortes de bruit allant de la soirée festive à l'appareil électrique pouvant engendrer des troubles du voisinage.

Rejet dans le réseau d'eaux pluviales : Un habitant de Saint Lyé a signalé à la mairie qu'un particulier avait vidé sa cuve à fuel dans le réseau d'eaux pluviales. La CCF a été informée de la situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h36

En mairie, le 18/06/2025

Le Maire

Jacques VAN BELLE